

Rapport du Congrès Fédéral d'AURAY du 17 Novembre 2012.

Mr Le GALLO, Président Fédéral par « intérim », remercie Monsieur ALLIOU, ainsi que les membres de l'association "PIGEON SPORT AURAY" pour l'excellent accueil réservé aux congressistes et aussi l'organisation parfaite de ce congrès qui se déplaçait dans le Morbihan. Sans oublier Mme Cathy ALLIOU qui parallèlement à l'Assemblée Générale, a convié les conjoints (11) au total, à une ballade permettant la découverte d'Auray et de son Port de Saint-Goustan.

Préalablement au congrès Mr Le GALLO, demande une minute de silence à la mémoire des colombophiles qui nous ont quittés ; ou les membres de leur famille.

Mr LE GALLO, rappelle à l'assemblée qu'on ne s'improvise pas Président après quelqu'un qui a dirigé la Région pendant 14 ans, il demande donc un peu de compréhension pour les membres du C.A qui ont tout mis en œuvre pour être présents devant vous afin de faire en sorte que ce congrès se déroule dans les meilleurs conditions..

Appel des sociétés :

Toutes présentes sauf,

- Châteauneuf du Faou.
- Combourg.
- Fréhel.
- La Fresnais.(Excusé).
- St Malo.

Conformément aux statuts, lecture du rapport du président de 2011.

Rapport du Président Fédéral par « intérim ». (Mr LE GALLO),

La saison 2012 aura été très compliquée dans son ensemble, à cause d'une météo très capricieuse qui nous a contraint d'annuler le concours de Jarnac du 28 Avril à rapprocher le concours d'Agen du 19 mai à Saumur, le concours de Montauban du 2 juin à Jarnac.

Tous ces bouleversements et ces changements de programme ont occasionné un surcroît de travail et de recherches importantes sur les sites spécialisés à la commission sportive et principalement à son Président qui n'a pas ménagé ses efforts ni son temps, il a toujours pris contact et consulté les 4 Présidents des commissions sportives départementales pour avoir leur avis avant de prendre une décision collégiale dans l'intérêt de tous et des pigeons bien entendu, c'est pourquoi je trouve profondément injuste et grotesque toutes ces remarques désobligeantes et ces procès d'intention qu'on peut lui faire, compte-tenu de son total investissement dans sa fonction.

Ces mêmes remarques à l'égard des convoyeurs mettant en cause leurs compétences sont également inadmissibles. Il est impératif que chacun prenne conscience des difficultés que cela engendre de s'investir aujourd'hui, faute de quoi plus personne ne prendra le risque d'accepter des responsabilités associatives et c'est tout le monde qui en pâtira.

En 2012 ce sont 40120 pigeons qui ont été transportés, c'est exactement 3391 pigeons en moins par rapport à 2011, ceci s'explique bien entendu en partie du moins, à cause de l'annulation d'un concours de demi-fond sur Jarnac et puis à l'incertitude de la météo qui planait sur d'autres concours et qui a sans doute freiné certains amateurs.

Force est de constater que des pertes ont été à déplorer toujours pour les mêmes raisons notamment sur Saumur et Elne dont la responsabilité du lâcher incombait à la 3^o Région.

Au total, ce sont 9 convoyeurs différents qui se sont succédés sur les lieux de lâchers, la palme revenant à Daniel MENIER avec 9 convoyages, aucun incident majeur n'a été à déplorer, donc merci et bravo à tous ces volontaires pour leur dévouement et leur disponibilité.

En 2011, la Bretagne s'était distinguée au championnat de France des Régions, je ne m'étendrai pas sur les résultats de 2012. Par contre cette année une manifestation mondiale a retenu l'attention des colombophiles, les Olympiades de Londres ou les Bretons se sont distingués, mais je laisse le soin au Président de la commission sportive de vous donner plus de détails lors de sa prise de parole.

Il est temps pour moi de passer la parole à Mme Janssen notre trésorière. Ensuite les Présidents de sections vous présenteront également leurs rapports d'activité.

Je reprendrai la parole en fin de matinée pour vous parler de la Présidence de la 10^o Région.

Rapport de la trésorerie administrative et transports. (Mme JANSSEN).

Mme JANSSEN a remis à chaque congressiste les bilans détaillés des comptes, administratif et transport.

Pour plus de compréhension, elle donne lecture complète des bilans financiers de notre exercice 2012 et apporte ensuite les explications nécessaires aux questions posées.

- TRESORERIE DISPONIBLE au 31-10-2012
- Compte administratif : 6 604,37 €
- Compte transports : 3 337,34 €
- Livret Bleu : 40 666,28 €
- Total : 50 607,99 €

Rapport du commissaire aux comptes (Mr COEURDRAY).

En exécution de la mission qui m'a été confiée, j'ai procédé au contrôle des comptes établis sur la période du 1er Novembre 2011 au 31 Octobre 2012 à l'aide des documents qui m'ont été fournis.

L'étendue du contrôle effectué s'est faite sur :

-La Cohérence entre les soldes bancaires et les solde comptables annoncés :les écarts sont justifiés en annexe.

-La Réalité des dépenses par la présence d'une pièce justificative : Factures, Tickets de caisse, demandes de remboursement de frais etc... Une seule pièce n'a pu être présentée.

-Le Respect du montant des indemnités forfaitaires accordées en CA aux différents intervenants (téléphonique, convoyage, rapprochement des paniers etc...)

-L'assurance des reversements des montants dûs aux différents tiers : personnel, organismes sociaux, fédération nationale, groupements etc...

Sur la base de cet examen, il m'appartient d'exprimer ma conclusion. Je certifie que les comptes annuels ne présentent pas d'anomalies significatives et présentent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice et de la situation financière de la fédération.

Rapport du Président de commission sportive. (Mr BABLEE).

La saison 2012 aura été la plus difficile que l'on ait connu depuis une vingtaine d'années.

Les conditions atmosphériques exécrables, pendant les 4 mois de concours, ont rendues difficiles les prises de décision de lâcher. Dès le troisième concours, Poitiers, du 21 avril, un groupement, dès le vendredi soir, demande que l'on aille à Saumur plutôt qu'à Poitiers ; la météo étant incertaine. Je trouve la décision prématurée et je maintiens avec l'accord des deux autres présidents sportifs de nous rendre sur le lieu de lâcher.

Le samedi matin sur place la météo est bonne et à 9 heures les pigeons des côtes d'Armor sont lâchés, puis les autres groupements sont lâchés par un temps idéal.

Le concours se déroule normalement avec des vitesses de 1200 m/m.

Toute la saison aura été perturbée, les sites météo n'étant pas fiables ; même à quelques heures.

Nous avons dû avec l'accord du président Fédéral, et les quatre présidents sportifs, annuler ou reporter, certains concours ce qui nous a amenés à modifier le programme. Sur certains concours, comme Jarnac, Saintes, et Roullet Saint Estèphe, des amateurs peuvent s'impatienter. Il ne faut pas qu'ils oublient que leurs pigeons ont roulé toute la nuit et que le camion n'arrive sur place que vers 3 à 4 heures du matin. Laissons leur, le temps de se reposer et de s'abreuver.

Toutes ces décisions étant prises dans l'intérêt de nos pigeons et pour sauvegarder la saison. Cette année à l'occasion des jeux olympiques de Londres, La FCI, a organisé un concours International nous offrant l'opportunité de participer à un concours de prestige.

Certains y ont cru et bien leur en a pris, puisque 6 pigeons Bretons, sur les 25 engagés, se classent dans les 10 premiers du classement national.

Jean Claude AUDRAN de Bréal, se classant 1er dans le top 30 National, et 1er International, dans la catégorie 400 à 500 Kms, de même que René LEUX de Dinan, qui décroche la première marche du podium à l'international dans la catégorie 300 à 400 Kms.

Bravo à tous ces amateurs qui n'ont pas craint de voir leurs pigeons traverser la mer.

Pour conclure je voudrais revenir sur les dossiers de vaccination contre la paramixovirose.

Si je n'ai pas rencontré de problème majeur, tous les amateurs ayant vacciné avec les produits autorisés, mais comme d'habitude, 2 groupements, me font parvenir leurs dossiers lors du premier ramassage, ne me permettant pas de les vérifier avant le premier concours.

Rapport du Président de commission discipline. (Mr MONFORT).

Mr MONFORT n'a pas été convoqué en 2012, pour statuer sur une ou des affaires en cours.

Rapport du Président des Contentieux. (Mr LORHO).

En cette année 2012, en ma qualité de Président de la section « contentieux » j'ai eu à m'occuper de 2 affaires.

Le 1er dossier adressé à Lille, sur plainte de Marcel ESNAULT en 2011, concernait Pascal LEMOINE.

Je vous ai déjà entretenu au Congrès de l'an dernier des éléments du dossier. La décision a été rendue en janvier 2012, j'en ai été avisé par l'intéressé le 27 juin.

Un 2ème dossier a été transmis à la Fédération Nationale le 20 mars 2012, et ce à la demande et sur avis unanime des membres du C.A. de la Xème, représentée à l'époque par son Président, Marcel ESNAULT.

Il s'agit du dossier de Mr Didier GAONACH.

Ce dossier est toujours en instance devant la Commission Nationale.

Ce dossier a été établi après examen des faits par le Conseil d'Administration, à Pontivy, en octobre 2011, en présence de l'intéressé.

Je me permets de rappeler que, pour que la colombophilie continue à intéresser les gens, il faut qu'entre ses membres il y ait certes une certaine émulation, mais dans le respect de chacun, ainsi que de la convivialité entre tous. Mais pour que les associations puissent tout simplement fonctionner, il faut impérativement que les adhérents respectent ceux qui sont élus pour les diriger et les gérer.

Rapport du classificateur (Mr ESNAULT).

A la demande du C.A et en ma qualité de classificateur, je vous fais part de mes observations.

Dans l'ensemble les documents qui me sont adressés (feuilles de dépouillement, feuilles de jeu), à part quelques exceptions sont correctement remplis.

La constatation électronique y a beaucoup contribué (feuilles propres et bien lisibles), ce qui n'est pas toujours le cas en manuel.

Je m'efforce de faire les classements dans les meilleurs délais, mais pour cela il me faut tous les éléments dès que possible.

Cependant certaines améliorations pourraient être apportées, notamment:

- Pour les constatations manuelles, écrivez bien lisiblement et évitez les ratures. Il faut impérativement mettre la date et l'heure de mise en marche de l'appareil ainsi que la date et l'heure de rentrée, sinon comment calculer la variation.
- Pour ceux qui utilisent les 2 modes de constatation (électronique et manuelle) sur un même concours, il faut renuméroter l'ordre d'inscription sur votre 2ème feuille, sinon je ne peux pas deviner laquelle est à prendre en premier (très important pour les inscrits).
- Il faut également agraffer la feuille manuelle avec la feuille électronique, mais au-dessus de celle-ci, de manière à ce qu'elle soit visible et que je ne l'oublie pas.
- Il est inutile de m'envoyer les bandes de constatation, bagues caoutchouc et le plomb. Le dépouillement doit être fait correctement au local de la société, les responsables doivent s'en assurer avant de m'expédier les feuilles. S'il y a une anomalie, il faut établir un P.V et me l'adresser. Mon rôle n'est pas de déclasser, ni de sanctionner qui que ce soit.
- Je n'ai pas à contrôler les bandes, ni besoin de savoir si un N° de bague caoutchouc est bien attribué à tel pigeon. Je fais la saisie en fonction des matricules et des heures de constatations que vous avez portées sur la feuille, comme à l'électronique.
- N'oubliez pas de mettre votre distance, pour simple contrôle avec le logiciel.
- Sur les feuilles de jeu. il faut préciser le nombre de tous pigeons (Vieux + 1 an), le nombre de 1 an, le nombre de femelles, ainsi que le nombre de joueurs pour chaque catégorie. Ces renseignements sont indispensables pour éditer le classement des doublages. Si ces chiffres sont inexacts, le classement est faux, trop ou pas assez de pigeons classés.
- En aucun cas, les jeunes ne doivent être comptabilisés avec les vieux et 1 an, c'est une catégorie à part. Pour l'enlogement, il faut créer un autre concours.
- Pour que les classements paraissent au plus vite sur le site, il me faut toutes les feuilles de dépouillement de toutes les sociétés, s'il en manque une seule, je ne peux pas éditer le classement. Si une société ne participe pas au concours, il faut m'avertir (par tél ou mail) pour ne pas attendre plus longtemps.

- Pour gagner du temps (Notamment pour les Côtes d'Armor) les sociétés peuvent m'adresser directement leurs feuilles de dépouillement, (le Morbihan et L'Ille & Vilaine le font déjà). Si le dépouillement est bien fait, il n'y a pas lieu de refaire un contrôle.

Gestion du site régional :

En dehors des résultats des concours, la mise en ligne des informations de toutes sortes, notamment des articles relatifs aux manifestations extérieures à la région, relève de la responsabilité et du contrôle du bureau directeur.

Mise en place de la saison 2013.

Conformément à la décision prise en CA le 10 octobre 2012 le poste de Président n'étant pas pourvu, aucune modification ne sera apportée tant au niveau Transport que Programme.

Programme 2013

<i>Date</i>	<i>Lâcher</i>	<i>Concours</i>	<i>Genre</i>	<i>Type</i>	<i>Observations</i>
5/04	6/04	NORT/ERDRE	T.P		CHOLET pour le 35
12/04	13/04	CHOLET	T.P		
19/04	20/04	POITIERS	T.P		
26/04	27/04	JARNAC	T.P		Fédéral hors championnat et non doté
2/05	4/05	MARSAC	T.P	Fédéral	
10/05	11/05	CHOLET	T.P		CHOLET pour le 35;
16/05	18/05	AGEN	T.P	Fédéral	
24/05	25/05	SAUMUR	T.P		
30/05	01/06	MONTAUBAN	T.P	Fédéral	
07/06	08/06	POITIERS	T.P		
13/06	15/06	TOULOUSE	T.P	Fédéral	
21/06	22/06	SAINTE	T.P	Fédéral	+ Fédéral 1 an
27/06	29/06	ELNE	T.P	Fédéral	Inter-Régions
05/07	06/07	JARNAC	T.P	Fédéral	+ Fédéral 1 an
12/07	13/07	POITIERS	T.P		Lâcher le Dimanche
18/07	20/07	TOULOUSE	T.P	Fédéral	
26/07	27/07	ROULLET St ESTEPHE	T.P	Fédéral	+ Fédéral 1an et Jeunes (Lâcher groupé)
25/07	27/07	BRAM	T.P		Inter-Régions (Invité)

Présidence de la 10° Région.

Vient le moment d'aborder le sujet de la Présidence de la 10° Région qui interpelle bien des congressistes. L'appel à candidature lancé le 8 octobre dernier n'a pas donné de résultat positif, donc le problème reste entier mais je comprends que personne ne veuille s'investir et prendre la responsabilité du poste de Président et à ce titre nous devrions plutôt nous poser la question de savoir pourquoi et les raisons qui ont poussé quelqu'un comme Marcel Esnault à démissionner après 14 années passées à la tête de la Région.

Lorsqu'il avait été élu la 1ère fois en 1998, il avait hérité de son prédécesseur d'une situation sans soutien (Mr Montigné étant décédé 3 semaines plus tard). Durant toutes ces années grâce à une bonne gestion il a réussi à mettre la région dans une situation confortable que nous avons aujourd'hui. Il a été contraint de proposer des sanctions à regrets afin que soient respectés les règlements qui sont fait pour être appliqués par les Présidents de société en particulier, mais je vous pose la question, comment auriez-vous réagit confronté à ces mêmes situations, tout le problème est là, doit-on prendre les mesures qui s'imposent ou laisser filer la situation et s'asseoir sur les règlements. ?

Tout cela est un énorme gâchis, car avec un peu de bon sens nous aurions pu éviter tous ces conflits. On peut être en désaccord avec un dirigeant, çà m'est arrivé de l'être avec lui, mais pour autant faut-il en arriver à s'insulter, se menacer pour faire en sorte d'imposer à l'autre son point de vue, dans ce cas c'est un constat d'échec, je pense qu'au contraire le dialogue doit être permanent pour faire avancer les choses et débloquer une situation, il n'y a que de cette façon qu'on peut aller de l'avant, et puis posez vous la question de savoir ce que vous pouvez faire pour venir en aide à vos dirigeants au lieu de les fustiger pour un oui ou non.

Je pense sincèrement qu'il faut que nous réagissions tous ensemble si nous voulons sauver notre passion.

Maintenant s'il faut un président pour compléter l'organigramme de la 10° Région et devant cette situation ubuesque dans la laquelle nous nous trouvons je vous propose ma candidature pour la saison 2013 par solidarité et également par amitié pour les autres membres du C.A. Au terme de celle-ci il y aura des élections pour élire un nouveau bureau, donc pensez-y, parlez-en entre vous et regroupez-vous afin de constituer une future équipe afin d'assurer l'avenir de la 10° Région, car une année passe très vite.

Je prends l'engagement aujourd'hui de ne pas être candidat à ma propre succession en 2013

DECISION : Le secrétaire fédéral consulte les congressistes et sur les 79 colombophiles présents, une très large majorité s'est montrée favorable pour confier à Mr LE GALLO, la présidence en 2013.

En effet, une seule personne se déclare (contre) et 11 Personnes ont voté (Blanc).

Les mots du nouveau Président Fédéral, Mr Jean Pierre LE GALLO.

Merci de m'accorder votre confiance et je réitère ma proposition, place au dialogue plutôt qu'aux propos déplacés qui ne pourraient que nous entraîner dans une impasse. N'oubliez pas que nous sommes des bénévoles et que nous consacrons beaucoup de temps pour satisfaire votre passion, donc nous sommes en droit d'espérer un minimum de considération de votre part. Sachez également que je n'accepterai aucun débordement qui puisse entacher l'éthique d'un seul membre du C.A.

Transports :

La remorque est passée aux mines et de ce fait, est en état d'assurer la saison 2013.

Comme chacun sait son état n'est pas brillant. Le devis pour réparer le toit est de 9867€ TTC, ce qui est démesurément élevé.

C'est pourquoi, nous ne pouvons prendre des décisions qui vont engager le prochain bureau Fédéral.

Nous ne devons plus faire de frais importants sur un véhicule de 61 ans et dont nous ne sommes pas sûrs qu'il passe encore aux mines dans l'avenir.

Toutefois nous devons vérifier les panneaux et ridelles, afin d'apporter la sécurité nécessaire pour préserver la sécurité des personnes qui procèdent aux transbordements et aux lâchers.

Remise des prix de la saison 2012.

Les résultats sont visibles sur le site de la région et de nombreux lauréats ont reçu des récompenses.

Les Vainqueurs :

- Championnat de Bretagne: LEUX René
- Championnat Fédéral: ALLIOU PASCAL
- Championnat Vitesse: VIENNE Rachel
- Championnat Demi/fond: LEUX René
- Championnat Fond LEUX René
- Championnat Yearlings: LEUX René
- As 1/2 Fond: TROCHET PASCAL
- As Fond: LEUX RENÉ
- As Yearling: LEUX RENÉ
- Challenge Natural: OREVE HUBERT
- Challenge P. Montigné: LE HEBEL NICOLAS
- Challenge A. Mariault: Mme & Mr BABLEE – JANSSEN

Remise de Médaille :

Après 78 ans de colombophilie, la médaille du cinquantenaire a été remise à Monsieur LELONG Jean de "La Guingampaise" de Guingamp.

Félicitation à notre ami qui a commencé notre hobby, à l'âge de 8 ans.

Tirage au sort pour Congrès National à Nantes (Carquefou).

Les sociétés, tirées au sort pour Carquefou, sont :

- Pour le 22 : Erquy, St Pol de Léon.
- Pour le 29 : Ergué Gabéric.
- Pour le 35 : Pontorson, Châteauneuf I & V, La Mézière.
- Pour le 56 : Vannes.

Un vin d'honneur et un repas convivial, vinrent clore cette journée.

Prenez date: le prochain Congrès à Guingamp le samedi 23 Novembre 2013

Le secrétaire Fédéral
Henri GANDON

Le Président Fédéral
Jean Pierre LE GALLO